



FORMATION INITIALE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BF - HF

DESCRIPTION

- Pour les professionnels non électriciens intervenant sur des canalisations électriques enterrées
- Fournir les compétences nécessaires pour des opérations telles que le soutènement, ripage, ouverture de fourreaux, nettoyage des canalisations.

OBJECTIFS

- Identifier les risques électriques liés aux canalisations enterrées.
- Appliquer les procédures de travail sécurisées pour les opérations de soutènement, ripage, ouverture de fourreaux et nettoyage.
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle (EPI) et collective.
- Réagir de manière appropriée en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

PROGRAMME

- Introduction aux risques électriques et opérations d'ordre non électrique
- Réglementation et habilitation BF-HF
- Prévention des risques et équipements de protection
- Techniques de travail en sécurité sur canalisations enterrées
- Exercices pratiques et mises en situation
- Evaluation pratique des compétences acquises pour validation des acquis

MÉTHODES DE FORMATION

- En présentiel
- Sessions théoriques
- Exercices pratiques (sur site ou installations simulées)
- Participants ont besoin de leurs Équipement de Protection Individuelle.

RÉFÉRENCE : F000..



MSÉCURITÉ

DURÉE

- 7h (1 jour)

PUBLIC

- Exécutants et chargés de chantier non électriciens

PARTICIPANTS

- Session de 1 à 10 personnes

FORMATEURS

- Pompiers professionnels
- En activité
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine
- Compétences pédagogiques de formateur.

RÉGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL

- La norme NF C 18-510, élaborée par l'Union Technique de l'Électricité est la référente principale en matière de sécurité pour les opérations sur les installations électriques en France. Elle établit les règles de sécurité pour le personnel réalisant des opérations sur ou au voisinage d'installations électriques.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Nous réalisons une analyse préalable des besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap dès son inscription. Cela nous permet d'identifier les adaptations nécessaires pour offrir une formation équitable et accessible.




QUELQUES CHIFFRES

200 accidents électriques graves par an sont recensés

50% des accidents électriques implique un contact direct.

2,4 milliards d'euros : c'est le coût annuel des accidents électriques en Europe.

 www.msecu.fr

 06 79 63 43 65

 contact@msecu.fr

